

# LE PATRIOTE FRANÇAIS.

## JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, excepté le lundi et le lendemain des fêtes. Les Articles, Lettres et Avis doivent être adressés, à M. JH. REYNAUD, propriétaire gérant. On s'inscrit au Bureau du journal, rue de las Camaras N. 148 et à la librairie de M. Hernandez, rue du Vingt-Cinq Mai, N. 238. Prix de l'abonnement. Trois PIASTRES par mois.

### À NOS ABONNÉS.

L'augmentation du personnel et des caractères typographiques de notre imprimerie exigeant quelques travaux préparatoires dans le local que nous occupons, ce journal ne pourra paraître qu'en demi-feuille, pendant trois ou quatre jours de cette semaine; mais nous les remplissons de manière à satisfaire nos lecteurs, en donnant la préférence aux nouvelles que nous aurons pu recueillir.

### FRANCE.

—Par décret du 14 juin 1850, sont nommés dans le corps d'infanterie de la marine, à savoir :

A trois emplois de chef de bataillon :

2me RÉGIMENT.—Non-activité.—M. Bouche (François), chef de bataillon en non-activité par suppression d'emploi;

Choix.—2me tour.—M. Mermier (Pierre-Balthazar), capitaine au 3me régiment;

1er RÉGIMENT.—Ancienneté.—1er tour.—M. Fouchier d'Aubigny (Jules), capitaine au 1er régiment.

A dix emplois de capitaine :

Ancienneté.—1er tour.—M. Arnier (Joseph-François), lieutenant au 3me régiment;

Choix.—2me tour.—M. Reveliere (Victor-Marie-Daniel), lieutenant au 1er régiment;

Ancienneté.—3me tour.—M. Grosjean (Clement), lieutenant au 3me régiment.

Non-activité.—M. Heckel (Joseph), capitaine en non-activité.

Ancienneté.—1er tour. M. Bourneau (Louis-Audré), lieutenant au 3me régiment.

Choix.—2me tour. M. Duplais (Louis-Frédéric), lieutenant au 2me régiment.

Ancienneté.—3me tour. M. Pascal (Louis-Adolphe), lieutenant au 3me régiment.

Non-activité.—M. Houdaille (Maurice-Rose), capitaine en non-activité.

Ancienneté.—1er tour. M. Sapéy (Charles-Adrien), lieutenant au 3me régiment.

Choix.—2me tour. M. Delavau (François-Onésime), lieutenant au 3me régiment.

A onze emplois de lieutenant :

Ancienneté.—1er tour. M. Forestier (Jean-Amedée), sous-lieutenant au 3me régiment.

Choix.—2me tour. M. Mathieu (Louis-Severin), sous-lieutenant du 1er régiment, adjoint au capitaine d'habillement.

Ancienneté.—3me tour. M. Pigeon (Charles), sous-lieutenant au 3me régiment.

Ancienneté.—1er tour. M. Bonnon (Onésime-André-Etienne), sous-lieutenant au 1er régiment.

Choix.—2me tour. M. Le Camus (Edouard-Auguste), sous-lieutenant au 2me régiment.

Ancienneté.—3me tour. M. Deschamps (Victorin-Frédéric-Fortune), sous-lieutenant au 3me régiment.

Ancienneté.—1er tour.—M. François (Etienne), sous-lieutenant au 1er régiment.

Choix.—2me tour.—M. Robaglia (Antoine-Dominique), sous-lieutenant au 2me régiment.

Ancienneté.—3me tour.—M. Ringot (Pierre-Nicolas), sous-lieutenant au 3me régiment.

Ancienneté.—1er tour.—M. Gobert (Eugène-Dominique), sous-lieutenant au 1er régiment.

Choix.—2me tour.—M. Coquet (Jean-Pierre-Hubert), sous-lieutenant au 3me régiment.

A quatorze emplois de sous-lieutenant :

M. David (Eugène-Herve-Marie), sergent-fourrier au 2me régiment ;

M. Feroux (Alphonse), adjudant sous-officier au 1er régiment ;

M. Turcan (Victor-Jacques), adjudant sous-officier au 3me régiment ;

M. Coquet (Pierre), adjudant sous-officier au 1er régiment ;

M. Greslou (Antoine-Anne-François), sergent au 2me régiment ;

M. Jandart (Jean-Marie), sergent-major au 3me régiment ;

M. Foucault (Marie-Julien-Simon), adjudant sous-officier au 1er régiment ;

M. Coste (Joseph-Aime-Leon), adjudant sous-officier au 2me régiment ;

M. Gautret (François-René), adjudant sous-officier au 3me régiment ;

M. Vignault (Ernest-François-Marie), sergent-major au 1er régiment ;

M. Prailleur (Jules-Octave), adjudant sous-officier au 3me régiment ;

M. Peyrigue (Jean-Benoit), sergent-major au 2me régiment ;

M. Roverier de Cabrières (François-Gustave), sergent-major au 2me régiment ;

M. de Rigny (Edouard-Henri), sergent au 1er régiment.

—Par un décret du 19 juin :

M. le capitaine de vaisseau Janvier a été nommé au commandement de la fregate à vapeur « l'Albatros ».

Et M. capitaine de vaisseau Poudra, aux fonctions de directeur du service des bâtiments à vapeur, à Toulon.

—Par décrets individuels en date des 5 et 18 juin, sont nommés chevaliers de la Legion-d'Honneur :

M. Dufraiche, caporal au 1er régiment de marins ;

M. Richard, capitaine d'artillerie de marine ;

M. Querret, enseigne de vaisseau.

Le MONITEUR publie l'avis suivant :

« Les enfants appartenant aux établissements particuliers ou ayant étudié dans le domicile paternel, dont l'admission gratuite au collège militaire a été demandée, seront examinés par des commissions formées dans les lycées ou collèges les plus proches de leur résidence. Les opérations de ces commissions seront comprises entre le 1er et le 10 juillet prochain.

» A Paris, les familles devront faire inscrire leurs enfants, dans la dernière quinzaine de juin, à la Sorbonne, où l'examen aura lieu. »

Le corps de la marine nationale se compose en ce moment de 2 amiraux, MM. Roussin et Mackau; 10 vice-amiraux, 20 contre-amiraux, 106 capitaines de vaisseau, 223 capitaines de fregate, 637 lieutenants de vaisseau, 325 enseignes de vaisseau, 96 aspirans de 1re et 228 de 2me classe.

La France a aujourd'hui en construction dans ses chantiers: 2 vaisseaux de 1re classe (120 canons), 9 vaisseaux de 2e rang (100 canons), et 11 de 3e rang (80 à 90 canons). Ensemble 22 vaisseaux de ligne. Elle a en outre 18 fregates, 4 corvettes, 3 bricks, 3 vapeurs de 400 chevaux, 2 corvettes de 300, et 2 avisos de 400 chevaux. Ensemble, 34 bâtiments. (Credit.)

La statistique suivante, dressée sur des domens officiels, permettra d'apprécier l'importance du mouvement commercial auquel a donné lieu la découverte des richesses métalliques de la Californie.

Du 12 avril 1849 au 27 mars 1850, c'est-à-dire dans une période d'un peu plus de treize mois, il est entré dans le port de San Francisco 1,011 navires, jaugeant 338,393 tonneaux, et qui ont apporté 46,283 passagers.

Dans ces chiffres, la part afferente au pavillon américain est de 629 navires, 66,000 tonneaux et 33,782 passagers.

Les autres pavillons représentent ensemble un chiffre de 382 navires, jaugeant 71,748 tonneaux.

### MONTEVIDEO.

30 SEPTEMBRE 1850.

### RÉVUE RÉTROSPECTIVE.

Ainsi que nous l'avons promis, nous donnons ci-après un résumé des évènements et des faits les plus remarquables, que nous avons pu recueillir, et qui se sont accomplis dans les diverses contrées de l'Amérique et de l'Europe, depuis la suspension de notre journal. De cette manière, ceux de nos fidèles abonnés qui n'auraient pas eu le loisir ou la possibilité de lire les autres journaux qui se publient dans cette capitale, pourront, en une heure ou deux de lecture, se mettre au courant de ce qui s'est passé pendant notre mutisme, et suivre ensuite, avec plus d'intérêt, le récit des évènements futurs.

### RIO DE LA PLATA.

MONTEVIDEO.—Nous nous occuperons, avant tout, de tracer les différentes phases de la négociation armée. Les dates ayant à nos yeux une grande importance, nous rappellerons que M. le contre-amiral Le Prédour partit d'ici, pour Buenos-Ayres, le 10 avril, avec tout le personnel de la nouvelle mission, sur le vapeur de guerre « l'Archimède », et que le négociateur revint sur ce bâti-

ment, le 23 juillet au soir, avec la même suite, augmentée de M. Antonio Réyer, agent d'Oribe près du dictateur.

La négociation changea alors de théâtre: l'amiral se transporta plusieurs fois au camp du général Oribe.

Le 31 juillet, la corvette la « Triomphante » fut expédiée en France avec une première copie du traité AD REFERENDUM, et conditionnel, convenu le 18 juin avec Rosas.

L'extrait d'une lettre de M. Ellauri, ministre de cette République résidant à Paris, datée du 3 juin, et publiée dans le « Comercio del Plata », du 7 août, vint relever notre espoir, en ravivant notre confiance. Cette lettre disait que le général La Hitte, ministre des affaires étrangères, « ne cessait de confirmer les intentions loyales et énergiques du gouvernement; et que ce dernier » voulait conserver l'attitude actuelle jusqu'à ce qu'il connût les résultats de la négociation. »

Le lendemain de cette révélation (8 août) le brig de guerre « l'Alcibiade » est expédié en France avec une copie du nouveau traité AD REFERENDUM convenu entre M. Le Prédour et le général Oribe.

Deux jours après (10 août) l'amiral retourne à Buenos-Ayres sur le vapeur le « Flambart ». Il est accompagné de M. Goury de Roslan, et de M. Antonio Réyer, l'agent d'Oribe près du dictateur, chargé de dépêches pour ce dernier.

Le 2 septembre, à 6 heures du matin, la barque de guerre « l'Astrolabe » fait voile de Buenos-Ayres pour France, emportant le traité AD REFERENDUM, convenu avec Rosas, le 18 juin, définitivement conclu après le retour de l'agent d'Oribe, et récemment signé par le dictateur. Il résulte de ce fait, que cinq mois ont été employés à discuter, rédiger et signer ce traité; que trois bâtiments de guerre ont été employés pour le porter en France; savoir: la corvette la « Triomphante », le brig « l'Alcibiade » et la barque « l'Astrolabe. »

Suivons :

Le 3, à neuf heures du matin, le vapeur le « Flambart » ramène de Buenos-Ayres MM. Le Prédour et Goury de Roslan. L'agent d'Oribe reste, cette fois, à son poste habituel.

Le surlendemain (7 septembre), M. l'amiral se rend au camp du « Cerrito », dans le but de terminer définitivement le traité convenu le mois précédent avec le général assiégé.

Le brig de guerre le « Hussard » est désigné pour remplacer « l'Astrolabe » dans la station de Buenos-Ayres.

Le 12 septembre, la seconde négociation de M. Le Prédour, commencée en avril, touche heureusement à son terme.

Le vapeur le « Prony » part pour France, emmenant MM. Goury de Roslan, de Dalmas et Fouilly.—M. Goury est porteur des traités négociés par l'amiral avec Rosas et Oribe. Nous devons attendre maintenant, avec plus de confiance que jamais, l'effet des promesses faites par notre ministre des affaires étrangères à MM. Ellauri et Pacheco.

Pendant le deuxième séjour de l'amiral près du dictateur, les troupes expéditionnaires ont, enfin, mis pied à terre, à Montevideo, après sept mois de séjour à bord des bâtiments qui les avaient transportés à travers l'Océan.

C'est le 27 juillet que M. Le Prédour demanda par écrit, au gouvernement oriental, la permission nécessaire; permission qui fut accordée le jour même;—mais ce ne fut que le 17 août, (un samedi) « qu'une partie » de l'artillerie alla occuper le fort Saint-Joseph.

Cependant les 20, 21 et 22 août, le débarquement s'opéra en entier, avec armes et bagages. Ces troupes furent réparties dans les divers quartiers, de la manière suivante :

L'artillerie—100 hommes et 8 pièces,—sous le commandement de M. Regnaud, casernés au fort « San-José. »

Les 290 hommes du 2me régiment d'infanterie de marine, commandés par M. Cren, capitaine de 1re classe,—100 artilleurs, et la musique,—casernés dans la maison et la baraque de M. Capurro.

Les 600 hommes du 3me régiment sous le commandement de M. de Cendrecourt, chef de bataillon, dans la baraque de M. Gowland.

Les 400 hommes du 1er régiment, sous le commandement de M. Bouvet, chef de bataillon, dans la baraque de M. Esteves.

A mesure que ces bataillons débarquaient, une foule compacte se portait à leur rencontre et les accompagnait jusqu'à leur caserne. Dans la soirée du 21, la musique de la Légion Française a donné une sérénade sous les fenêtres du colonel.

Le 23, dans la matinée, M. le colonel Bertin du Château, commandant supérieur des forces expéditionnaires, est allé, accompa-

gné de tous ses officiers en grande uniforme, faire une visite au chargé d'affaires de France. Ensuite, M. du Château est allé avec les chefs de bataillon et un adjudant, à la maison du gouvernement, où il a été reçu par M. Batlle, ministre de la guerre.

Le dimanche 1er septembre, a eu lieu sur la place de la Constitution (ou de la Matriz), au milieu d'un concours extraordinaire de spectateurs de toutes les nations et de toutes les classes, la première revue de ce beau corps d'infanterie de marine. Elle a duré depuis une heure jusqu'à trois. Un peu avant le défilé, le colonel Berlin du Château distribua quelques décorations aux officiers et soldats qui les ont obtenus du gouvernement français, depuis leur départ de France. Ces jours derniers des promotions de grades ont donné lieu à une nouvelle revue ou parade, qui n'a pas été moins brillante que la première.

Le bal mensuel, composé de l'élite de la société montevidéenne, continue de donner aux officiers du corps expéditionnaire un agréable délassement aux exercices quotidiens auxquels ils se livrent avec ardeur depuis leur débarquement.

Une solennité, digne de remarque, dans une ville assiégée depuis sept ans et demi, est venue aussi faire diversion aux ennuis de notre situation. Le 25 août, à 2 heures et demie d'après-midi, l'Université de Montevideo a procédé à la première collation de grades qui se soit vue en cette ville. Le conseil universitaire a reçu, en séance publique, six docteurs en droit, un docteur en théologie, et un bachelier-ès-science et ès-lettres. Précédemment, le même corps de professeurs avait spontanément offert et donné le bonnet de docteur à S. E. M. Herrera y Obes, ministre du gouvernement et des relations extérieures, auquel cette République est redevable de l'érection de l'Université et de l'enseignement de plusieurs branches d'instruction publique. M. Herrera y Obes a été naturellement appelé à présider le conseil universitaire.

Il résulte du rapport du recteur de l'Université, lu dans la séance du 25, qui était le premier anniversaire de l'installation de cet établissement, que le nombre des écoles primitives publiques de la capitale, est de 18 pour les garçons et de 4 pour les filles; que les écoles particulières sont au nombre de 10 pour les enfants des deux sexes, — en tous 32 écoles fréquentées par 1,000 garçons et 114 filles. Il y a en outre, quelques autres maisons d'éducation dont la statistique n'a pu être obtenue; mais le recteur suppose qu'elles doivent compléter le nombre de 1,600 enfants des deux sexes, qui reçoivent en ce moment, à Montevideo, les bienfaits de l'enseignement primaire. Ces écoles sont placées sous la direction spéciale de l'Institut d'instruction publique. Ajoutons que 80 élèves se sont déjà inscrits pour suivre les cours de philosophie et de physique — mathématiques de l'Université.

Le 2 septembre, on a appris ici, par la voie de Rio, et cette nouvelle fut confirmée depuis par les lettres reçues de France directement, que le contre-amiral Vaillant avait été nommé commandant en chef de la station du Brésil et de la Plata, en remplacement de M. Le Prédour, et qu'il devait arborer son pavillon sur la frégate la Psyché.

La corvette (Capricieuse), qui a touché ici en se rendant en Chine par l'Océanie, avait à son bord un délégué du ministre du commerce : M. ANATOLE CHATELAIN, statisticien et économiste distingué chargé par M. Dumas de recueillir des renseignements nouveaux, dans l'intérêt de nos relations commerciales avec ces divers Etats de l'Amérique du Sud. M. Chatelain a su utiliser les quelques jours qu'il est resté ici, en réunissant et en expédiant immédiatement en France tous les documents et les notes qu'il a pu se procurer.

(Continuera.)

Le vapeur brésilien *Golphinho* et non *Serpente*, comme on nous l'avait indiqué par erreur, a été suivi de la frégate arétoine *Congres* partie de Rio Janeiro le 21 septembre et apportant des nouvelles d'Europe beaucoup plus récentes que celles publiées avant hier; le packet anglais *Express* étant arrivé à Rio le 18, avec la correspondance de Paris jusqu'au 4 août et de Londres jusqu'au 5.

Le packet *Spider* a dû partir de Rio pour la Plata le 25 septembre, avec la mallo.

Les nouvelles suivantes sont extraites des journaux brésiliens.

#### FRANCE.

La nomination de la commission permanente, qui doit veiller au maintien de la constitution pendant la suspension des sessions, a été l'occasion d'une lutte très-vive entre les diverses fractions de l'assemblée nationale. Après quatre jours de votes sans résultat, la commission s'est enfin trouvée composée de la manière suivante :

Océlon Barrat, J. de Lasteysrie, Monet, Saint Priest, Changarnier, D. Olivier, Berryer, Nettement, Moie, Lauriston, Lamoricière, Beugnot, Morny, Montebello, Lespinasse, Reulhière, Thiers, Voin, de Laborde, C. Perrier, de Courzeilles, Douvaux, Leval, Delessert, et Grévy.

La coalition, assez étrange, d'une partie des légitimistes avec la montagne, a produit ce résultat, qui, dit-on, est loin d'avoir satisfait l'Élysée.

Selon le correspondant du *Journal de Commerce*, Louis Napoleon aurait été moins blessé de l'élection des 8 ou 9 légitimistes qui figurent dans la commission, que de celle

du général Lamoricière qui, quelques jours avant, avait prononcé un discours des plus républicains, dans lequel il attribuait au prince des pensées d'usurpation.

La police avait découvert une société secrète, sous le titre distinctif de « Vengeresse de Némésis », qui avait pour but de renverser le gouvernement, de proclamer une nouvelle constitution et de changer la face de toute l'Europe. On a saisi une foule de décrets que nous ferons connaître plus tard; la police a aussi arrêté 35 membres de cette société.

Dans la séance du 29 juillet, l'assemblée avait approuvé les budgets de la marine et des finances; il ne lui restait plus à discuter que les crédits supplémentaires.

Le ministre de l'intérieur avait présenté un nouveau projet de loi sur l'organisation de la garde nationale.

Il régnait une grande agitation dans les villes du midi; particulièrement à Montpellier et à Nîmes.

L'escadre française qui était à Naples a mis à la voile le 26 juillet et on l'a vue sortir du détroit de Gibraltar.

On dit qu'elle se rendait à Cherbourg, pour se mettre en état de prendre part à l'intervention armée que l'on supposait alors devoir s'effectuer, par suite de la lutte qui s'est engagée de nouveau entre le Danemark et les Duchés de la péninsule teutonique.

Aucune espèce de démonstration publique n'a eu lieu, cette année, dans Paris, lors de l'anniversaire de la révolution de juillet.

On dit que le comte de Chambord (Henri V) va établir sa résidence à Wiesbaden, en Belgique et qu'un grand nombre de notabilités françaises se proposent d'aller lui rendre hommage. A cette occasion, on reparlait du fameux projet de réconciliation entre la branche aînée et la branche cadette; mais cela ne s'accorde guère avec la coalition légitimiste-magnardes mentionnée ci-dessus.

M. Thiers est allé en Belgique; il a eu une entrevue avec le célèbre prince de Metternich; il s'est mis en communication avec le duc de Raguse, et il est ensuite parti pour l'intérieur de l'Allemagne.

Un nouveau jour nal intitulé HENRI IV, a fait son apparition à Paris le 4 août.

Nous ferons connaître demain plusieurs incidens assez graves survenus dans le sein de l'Assemblée, et qui ont altéré profondément le bon accord qui avait existé pendant quelque temps entre le corps législatif et le pouvoir exécutif.

#### BRESIL.

La session des chambres a été close le 11 septembre.

Le discours du trône contenait le paragraphe suivant : « Je continuerai à employer tous les efforts pour maintenir, sans offense de nos droits et de notre dignité des relations pacifiques avec les puissances étrangères. La paix est indispensable pour la prospérité et la liberté des nations. »

Neanmoins, la chambre des députés a approuvé, le 29 août, les amendemens faits par le Sénat, le 22 dans le budget de 1850 à 1851; c'est à dire que le gouvernement par les deux Chambres a élevé l'effectif de l'armée de ligne à 26,000 hommes, avec faculté d'engager des conjés volontaires, nationaux et étrangers, qui devront être employés sur les frontières, et auxquels il sera distribué des terres, en récompense de leurs services, à l'expiration du terme de leur engagement.

Le ministre de la guerre a adressé une circulaire aux présidents des provinces de l'empire, en les invitant à lui faire connaître, dans le plus bref délai possible, les conditions auxquelles on pourrait réunir le plus grand nombre de volontaires, et d'indiquer le chiffre au auquel peut s'élever l'enrôlement dans chaque province. Il les prévient 1° qu'il sera accordé à chaque homme une prime en argent; 2° que l'enrôlement aura lieu pour quatre ans au moins; 3° que les terres qui seront concédées par le gouvernement pourront être de celles qui sont en friche ou incultes, dans quelque province que ce soit, au choix du volontaire enrôlé.

Le « Comercio del Plata » donne l'extrait d'une lettre du 11 septembre, datée de Rio, annonçant que le général Pacheco était parti la veille pour l'Europe par le packet et qu'il emmenait comme attaché à sa légation D. Juan José Gallardo, adjudant-major. La même lettre affirme que le général a été parfaitement accueilli du gouvernement impérial et qu'il part très-satisfait. Il a été invité, avec M. Andres Lamas, ministre de cette République, à un grand dîné qu'a donné M. Irineo de Souza, et auquel ont assisté des ministres, des sénateurs, des députés et d'autres notabilités brésiliennes.

Le général Guido dit toujours qu'il va partir et il ne part pas, bien qu'il n'obtienne aucune espèce de satisfaction pour les deux gouvernemens légaux de la Plata, qu'il a l'honneur de représenter.

#### ALLEMAGNE.

Le Danemark et les deux duchés de « Schleswig » et « Holstein » en sont venus aux mains, malgré et peut-être à cause du traité de paix signé par le roi de Prusse. Nous donnerons demain

des détails circonstanciés sur cette grave affaire, nous bornant aujourd'hui à annoncer qu'une bataille a été donnée le 23 juillet à « Idstedtkrag », que le Danemark a gagnée et qui a occasionné une perte de 8,000 hommes aux deux armées, en tués et blessés.

Le « Guarani », l'un des navires de la ligne régulière du Havre à Buenos-Ayres, a mouillé ce matin sur notre rade. Parti le 10, il n'a apporté que très peu de lettres pour Montevideo. Nous ignorons encore quelles nouvelles contient cette correspondance.

#### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Nous donnons ci-dessous quelques fragmens de plusieurs lettres de Paris en date du 10 juillet, qui nous ont été communiquées, et nous les donnons tels quels, afin de mettre nos lecteurs à même de juger de l'idée qu'on se faisait en France de notre situation :

« Votre lettre du 10 avril m'a fait le plus grand plaisir en m'annonçant que l'arrivée des troupes françaises a rendu l'espoir aux courageux habitans de Montevideo; en même temps elle a consterné le dictateur de Buenos-Ayres — j'ai tenu cette dernière circonstance de M. D.... qui sans doute, l'aura apprise du Ministre. Il est donc probable que le traité que l'amiral aura fait avec Rosas est en chemin pour revenir en France. La négociation aura su profiter de ces avantages pour imposer à Rosas des conditions honorables pour la France et utiles aux intérêts de nos enfans. »

« La Commission des crédits supplémentaires n'étant instituée que pour un an, elle a été renouvelée avant la demande du crédit des 1,200,000 francs pour les six premiers mois du subside. Cette demande de crédit a été accordée par l'Assemblée sans aucune discussion. Le Ministre des affaires Étrangères a expliqué dans le sein de la Commission les motifs de la réduction du subside qu'il espérait réalisé pour les six derniers mois de l'année; il a présenté des Etats, provenant de Montevideo, d'où il résulte que la garnison ayant encore diminué depuis quelque temps, on pouvait sans tort pour la ville réduire le subside d'une douzaine de mille piastres; mais la considération qui a eu le plus de force sur les membres de la Commission, est la nécessité où se trouve la France d'entretenir une escadre et des forces de débarquement pendant plusieurs années pour assurer l'exécution du traité qui sera fait avec Rosas et pour garantir la tranquillité de la République Orientale. »

« J'ai appris avec une bien vive satisfaction que vous avez été préservés de la fièvre jaune et que l'escadre n'en avait pas été atteinte d'une manière sérieuse. Du reste, les journaux ont publié ces heureuses nouvelles, sans doute pour détourner les bruits fâcheux qui avaient circulé à cet égard. »

« Il faut espérer qu'un traité de paix aura été fait dans des conditions honorables et que des moyens de travail auront été procurés par cela même à nos malheureux compatriotes. Je pense qu'au moins le premier soin de l'amiral Le Prédour aura été de faire lever l'interdit commercial que Rosas fait injustement peser sur Montevideo, car c'est une honte pour la France de tolérer un semblable état de choses quand elle fait tant de sacrifices et de concessions pour arriver à un arrangement. »

« J'ai lu avec un véritable intérêt les articles du *Patriote Français* sur l'incident des protestations... Ce que j'ai le plus admiré c'est le calme et la dignité avec lesquels cela s'est passé; c'est ainsi que se conduisent de braves gens froissés dans ce qu'ils ont de plus cher. Les réponses de l'amiral m'ont fait plaisir aussi, et je ne serais pas étonné qu'après cela il fut devenu votre ami. Il n'y a que les hommes de cœur qui savent reconnaître hautement leurs torts. »

« P. S. Je viens de voir dans les journaux que les propositions de la France avaient été rejetées par Rosas et que l'Amiral avait demandé des renforts au gouvernement Français. »

« Patience et courage, il ne vous faut plus que quelques mois d'attente; car si Rosas n'a pas consenti à traiter sur les modifications proposées par la France il ne restera plus qu'un seul moyen à employer — la guerre. On y est déjà tout préparé. »

#### AVIS.

La corvette de la République Française, la Proverge, partira Mercredi, 2 Octobre, pour Toulon. Les lettres seront reçues à la chancellerie du consulat général de France jusqu'à aujourd'hui mardi, à 3 heures et demi.

Imprimerie du PATRIOTE, rue de las Camaras, N. 148.